

**la filièrè**

CENTRE NATIONAL DE FORMATION

**CFASVA**

CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES  
DU SPECTACLE VIVANT ET  
DE L'AUDIOVISUEL

**2022**

**Administration**

**Formation en apprentissage**

# Administrateur de spectacle vivant

## Formation initiale en alternance

**NOUVEAU**

**du 18 octobre 2022 au 12 octobre 2023**

Regroupements de 2 à 5 jours (selon planning d'alternance)

623h en centre de formation et 1197h en entreprise

10 participants

7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique

Formation gratuite et rémunérée

Administrateur de spectacle vivant - Formation initiale en alternance

OF2022-343-22.3.2022v71

■ **LA FILIÈRE – Centre National  
de Formation**  
Direction : Bruno Burtre

■ 92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex  
Tél.: 01 48 97 25 16  
www.cfa-sva.com

■ Organisme gestionnaire AFASAM  
**SIRET CFASVA** 44116460500012  
**NAF** 8542Z | **N° RNE du CFASVA** 0932305A

**la filièrè**  
CENTRE NATIONAL DE FORMATION

ina sup

\* **ledeFrance**

A noter, les métiers visés par les certifications du CFPTS sont occupés aussi bien par des hommes que par des femmes. Pour une facilité de lecture nous n'utilisons pas l'écriture inclusive dans ce document.

## Objectif de la formation

Développer les compétences juridiques, économiques et relationnelles nécessaires à l'encadrement administratif d'un projet artistique (théâtre, musique, danse, arts de la rue) et/ou d'un lieu de spectacle vivant (entreprises culturelles, institutions, compagnies, festivals...).

En fonction du parcours et des expériences professionnelles, métiers préparés : administrateur de spectacle, administrateur général, administrateur délégué, administrateur de compagnie, administrateur/chargé de production, etc.

SECTEURS : Spectacle vivant (théâtre, danse, opéra, musique, cirque, arts de la rue) et événementiel.

STRUCTURES : Salles de spectacle, tourneurs, collectivités locales, compagnies de théâtre ou de danse...

## Objectifs pédagogiques

- Identifier et situer le contexte d'un projet dans l'environnement économique, politique et structurel du spectacle vivant.
- Identifier les différents acteurs et métiers du spectacle vivant, leurs rôles et interactions.
- Utiliser et analyser les documents sociaux, juridiques et comptables.
- Identifier les risques juridiques, financiers, sociaux et politiques d'un projet.
- Estimer, planifier, justifier les besoins économiques et humains.
- Repérer les responsabilités collectives et individuelles.
- Appliquer, élaborer les stratégies de management.
- Encadrer / Développer les moyens d'un projet et/ou d'une structure.

## Public

Jeunes diplômés, minimum BAC +3 à dominante gestion, ayant une approche du spectacle vivant.

## Prérequis

Avoir au minimum 18 ans au moment de l'entrée en formation et au maximum 29 ans (30 ans moins 1 jour) lors de la signature du contrat d'apprentissage.

Être titulaire (ou en cours d'obtention) d'un BAC +3 (encadrement, gestion...)

Être en possession d'un ordinateur portable.

## Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature : CV, lettre de motivation, auto-évaluation complétée, copie des diplômes obtenus, copie des relevés de notes des diplômes obtenus.

Entretien de positionnement individuel pour étudier avec le candidat l'adéquation de la formation avec son projet professionnel.

## Contenu de la formation

### UE0 - FONDAMENTAUX D'ADMINISTRATION

- Hiérarchisation des priorités
- Organisation des données
- Utilisation des outils bureautiques
- Présentation professionnelle

### UE1 - STRUCTURES JURIDIQUES ET ENCADREMENT ADMINISTRATIF DU SPECTACLE VIVANT

- Statuts juridiques des organismes : présentation générale - quelles structures juridiques ? La délégation de service public, l'association, l'EPCC, la SARL et les différents types de sociétés commerciales
- Contrats de production et d'exploitation : le contrat de cession du droit de représentation, coproduction, co-réalisation, promotion locale, location de salle, prestation de services
- Droits des auteurs et droits voisins des artistes interprètes : cadre général et spécificités, défense des droits et gestion collective ; cas pratiques (utilisation d'enregistrement dans un spectacle, captation)
- Contrats de travail et différentes formes de relations individuelles de travail

### UE2 - STRATÉGIES FINANCIÈRES

- Développer les finances et les budgets : comptabilité générale, outils financiers, budgets et plan de trésorerie

- Bâtir un dossier de financement : présentation générale des champs d'intervention des différents partenaires, montage d'un dossier de financement à partir d'exemples concrets

- Créer de nouveaux chemins de financement : mécénat, parrainage, crédits européens

### UE3 - POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION SOCIALE

- Enjeux de l'emploi et de sa structuration dans le spectacle vivant - paysage conventionnel : situation et évolution

- Droit du travail et conventions collectives ; les relations sociales interprofessionnelles : historique, acteurs, institutions ; protection, prévoyance, santé et retraite, gestion des droits ; les organismes de contrôle : compétences, pouvoirs et méthodes

- Organisation et durée du travail ; hygiène, sécurité et conditions de travail dans le spectacle vivant ; les risques professionnels, CSSCT

### UE4 - POLITIQUES CULTURELLES

- Le spectacle vivant dans son environnement : les rouages de l'organisation culturelle

- Approches historiques, sociologiques, politiques - comparaisons internationales

- Billetterie, marketing et tarification : politiques tarifaires, cadre juridique de la tarification, règles fiscales

- Rencontres-débats autour de problématiques et de grandes personnalités du spectacle vivant

## Evaluation des acquis

Évaluations certifiantes :

A - en contrôle continu, des épreuves d'évaluation devant des jurys réunissant professionnels et experts, portant sur des questions relatives à la gestion des ressources humaines, la gestion de production, la gestion des finances et des budgets, l'encadrement de projets en administration de spectacles et d'événements, en vue de la certification des blocs de compétences.

B - en jury de certification - constitué de professionnels représentatifs du métier et choisis pour leur participation active au réseau, à son développement et à son recrutement - une épreuve portant sur le projet professionnel et un entretien de positionnement.

## Validation

Attestation de fin de formation.

Diplôme d'école "Administrateur de spectacle vivant" délivré par le CFPTS après passage devant un jury de professionnels.

Possibilité de délivrance de certificats spécialisés, en fonction de la présence, des résultats aux tests et sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires : Certificat de compétences professionnelles "Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques" délivré par la CPNEF-SV.

## Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - Exercices - Travaux Dirigés - Études de cas pratique - Visites professionnelles commentées.

## Intervenants pressentis

Jean-Christophe BONNEAU : directeur administratif et financier ; Jean BOURBON : secrétaire général - Le Cent Quatre ; Loïs CATTARUZZA : administrateur général Théâtre de l'Agora ; Jean-François CHOUGNET : président - musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) ; Monique COGNARD : administratrice culturelle ; Anne CONFORTI-SOUTY : conseil et formation spectacle vivant ; Emmanuel DEBRIFFE : régisseur d'exposition ; Vincent ECHES : directeur - La Ferme du Buisson ; Nicolas FENIOU : administrateur ; Jean-Pierre GEGAUFF : Régisseur général - logistique des formations - formateur en prévention des risques - CFPTS ; Paola GILLES : administratrice de production et de diffusion ; Alexandre GRISWARD : Responsable billetterie - TNS ; Stéphane GROS : expert-comptable, cabinet Claris Conseil ; Fabienne LEGALL : responsable budgétaire ; Cécile LORENZI : administratrice - Consultante culturelle ; Philippe LUCIAT-LABRY : administrateur général - CDN Nanterre ; Thierry MALVOISIN : directeur technique au CFPTS - formateur en prévention des risques ; Marie-Claude MARTIN : administratrice - CDN de Sartrouville ; Olivier MORALES : directeur technique - Théâtre National de Chaillot ; Pascal PARSAT : Expert Culture Handicaps pour Audiens ; Alain VAN DER MALIERE : consultant culturel ; Delphine VUATTOUX : directrice du département de la production et de la diffusion - Centre National de la Danse de Pantin ; Catherine ZAVODSKA : Directrice du développement des ressources ; et diverses personnalités invitées du secteur du spectacle.

## Matériel pédagogique

Supports de cours - Bibliographies - Documentation professionnelle - Vidéoprojection.

## Lieu de formation

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

## Équipements et matériel technique

- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Une salle informatique en réseau avec connexion Internet équipée d'un poste de travail sous Windows par apprenant, avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO QCAD Pro/SketchUp Pro/AutoCAD, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO QCAD Pro/SketchUP Pro/AutoCAD, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation.

## Informations pratiques

### Modalités d'inscription :

Pour faire acte de candidature, nous vous invitons à noter les étapes nécessaires à votre admission :

- Etape 1 : vérifier que vous remplissez les conditions d'admissibilité
- Etape 2 : faire acte de candidature sur le site internet du CFASVA
- Etape 3 : satisfaire aux épreuves préalables
- Etape 4 : signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur

### Interlocuteurs :

Orientation	Magali Chaussade
Administration	Enca Lopes, Céline Braconnier-Olivaud
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Lisa Korsak
Relations entreprises	Bojana Momirovic

**Inscription et suivi administratif** au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET

01 48 97 25 16 / [contact@cfa-sva.com](mailto:contact@cfa-sva.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)

Administrateur de spectacle vivant - Formation initiale en alternance

OF2022-343-22.3.2022v71